

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# R-co OPAL Emergents

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0010323303 ( Part F EUR )

## Objectifs et politique d'investissement

FCP de classification « Actions Internationales », il a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée (5 ans), une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI Emerging Market Daily TR (en date de J-1, en dollars US convertis en euro et dividendes réinvestis). La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

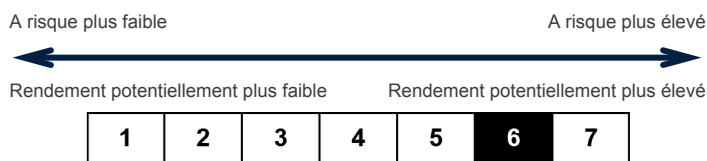
La stratégie mise en oeuvre afin d'atteindre l'objectif de gestion, repose sur les critères suivants : (i) la définition de l'allocation globale en termes de niveaux d'exposition, de zones géographiques et de pays, de styles, secteurs et thématiques s'appuyant sur une analyse fondamentale macro et micro économique mondiale, (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement. Le FCP pourra être investi, en fonction de l'évolution des marchés, entre 90 et 100% en OPC spécialisés sur le marché des actions internationales ; entre 0 et 10% en produits de taux ; en liquidités à titre accessoire. Le FCP est en permanence exposé à hauteur de 60% au moins sur le marché des actions internationales, via ses investissements en OPC spécialisés. Aussi, le FCP pourra être exposé aux pays hors OCDE (y compris les pays émergents) jusqu'à 100% de son actif net et aux risques liés aux micro et petites capitalisations jusqu'à 100% de son actif net.

Le FCP pourra par ailleurs, avoir recours à des titres intégrant des dérivés et à des instruments financiers à terme, aussi bien à titre de couverture que d'exposition au marché action, ou encore à des acquisitions et cessions temporaires de titres. L'exposition aux marchés actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 140%. Le gestionnaire pourra également piloter l'exposition devise du portefeuille au moyen de couvertures de change. La somme des engagements nets résultant des opérations sur instruments financiers à terme ne peut représenter globalement plus d'une fois l'actif net.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

## Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions internationales.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée  | 3,00% |
| Frais de sortie | Néant |

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

|                                      |       |
|--------------------------------------|-------|
| Frais courants (en % de l'actif net) | 3,15% |
|--------------------------------------|-------|

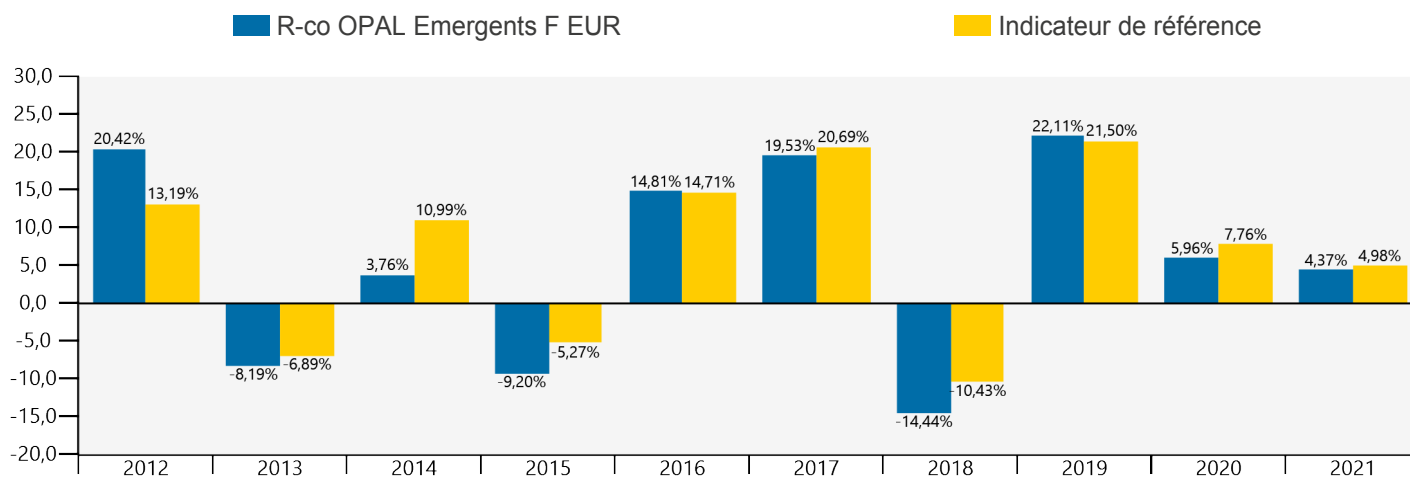
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| Commission de surperformance | Néant |
|------------------------------|-------|

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2006.

La Part « F EUR » a été créée le 13/06/2006.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

L'indice de référence est le MSCI Emerging Markets Daily TR en USD convertis en € (en date de J-1, dividendes réinvestis).

Pour information, du 13/06/2006 au 17/10/2011, l'indice était FRA OPC03 ACT MARCHE EMERGENT (en date de J-1), puis du 17/10/2011 au 31/12/2012, l'indice était Msci Emerging Markets Free (en date de J-1).

A la date du 15.03.2013, le FCP devient « conformes aux normes européennes ».

## Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial  
29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://am.eu.rothschildandco.com>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.